L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 12 FÉVRIER 1888.

PETITES ANNONCES.

COUVERTURES nettoyées par le procédé du soufre—Larrieu & Mandot.—Etablissement de teinture et de dégraissage à vapeur de Bontemps, 134 1|2 rue Poydras et 64 Royale.
12 fév—1f

A. B. Philips, notaire, 5 Coml. Place, peut prêter sur hypothèque de $60 à $90,000.
29 déc—6m

PERDU.

PERDU—A l'Opéra, ou de l'Opéra à l'encoignure Toulouse, vendredi soir, une broche diamants et opales. Une récompense libérale sera payée à qui la remettra à la Pharmacie Américaine, 225 Canal, encoignure Bassin.
12 fév—

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Professeur, nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à une institution, en ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'ABEILLE.
20 déc—

DEMANDES.

UN jeune homme désirerait prendre ses repas du soir (6 heures et demie) dans une famille honorable. Pas de boarding house. G. H., Bureau du journal.
12fév—1f

ON demande un petit capital de $600 pouvant produire $150 par mois—capital non exposé; preuve offerte. Ecrire à M. ALEXIS, Post Office, City.
11 fév—4f

ON demande une femme respectable pour s'occuper d'une vieille dame. Il faut qu'elle lise l'anglais couramment. Appointements $20 par mois. Références demandées. S'adresser, de 11 à 2 heures, 584 avenue St-Charles.
5 fév—

A LOUER.

A LOUER—Bon emplacement pour grocerie, avec installations, coin St-Philippe et Villeré. S'adresser au No 202 rue Nord Remparts.
12 fev—7f

A LOUER—Une résidence, 16 N. Remparts. S'adresser 207 rue du Canal.
9fév—1sem

A LOUER—La maison No 37 1|2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser No 94 rue de l'Esplanade.

A VENDRE.

A VENDRE—Pour cause de départ deux magasins faisant de bonnes affaires. S'adresser à T. P. BOSCHER, 211 South Rampart.
11 fév—2 sem

A VENDRE—De suite, pour cause de santé, un restaurant français. Excellentes affaires. Ecrire P. L., au bureau de l'Abeille.
11fev—1 sem

A VENDRE, pour cause de l'absence du propriétaire, un magasin à Mandeville, un bon emplacement pour affaires avec résidence, écurie et dépendances. Cette propriété sera vendue à bon marché. S'adresser F. J. Leche, 140 rue Poydras.
9 fév—7f

A VENDRE à bon marché, environ 20 génisses et 8 jeunes taureaux, tous croisés de Holstein et du taureau Holstein enregistré "Daniel Boone." Les génisses et les taureaux ont de 8 à 24 mois. A vendre aussi, d'autres vaches et génisses. S'adresser au pâturage de G. E. Villeré, à environ 3 milles au dessous des casernes des Etats-Unis, ou à G. A. Lanaux, 71 rue Decatur, Nouvelle Orléans.
8 fév—7f

GROCERIE dans bonne localité. S'adresser 85 Bienville.
2 fév—1m

A VENDRE—Beaux terrains pour bâtir, 60 sur 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs. 2 1|2 heures de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commune.
1er déc—

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Wm. C. Ahern vs ses créanciers—No 23,209—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Wm. C. Ahern, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire, en cette ville, le LUNDI, 12ème jour de mars, 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant, que toutes les procédures judiciaires contre la personne ainsi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Charles Louque, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 6 février, 1888.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
11 fév—11.18.25—mars 3.10

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Samuel Cragin vs. ses créanciers—No 23,096 Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Samuel Cragin soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Paul L. Fourchy, notaire en cette ville, le LUNDI, 27me jour de février 1888, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être présentées devant eux; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Percy Roberts, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1888.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
27ja—27 fév 11 27

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—Louis Braun vs. ses créanciers—No 23,249—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Louis Braun, soit convoquée et tenue pardevant Félix J. Dreyfous notaire en cette ville, le lundi, 19me jour de mars 1888, à 11 heures a.m., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit de un, deux et trois ans; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; Et que Richard Lyons Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 8 février, 1888.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN,
9 fév—9 29—mars 19 Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Otto F. Briede vs. ses créanciers—No 23,021—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire, Otto F. Briede, soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. C. Stockton, notaire, à son bureau, No. 6 rue Carondelet, en cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à 11 h. A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic, et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que W. C. Gordon, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 12 janvier 1888.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
3 fév—3f au 18 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—George H. Balsley vs ses créanciers—No. 20,260—Division "B"—Ordre de Cour—Sur la lecture et l'enregistrement de la pétition annexée de la Louisiana National Bank, un créancier dans cette affaire, il est ordonné qu'une réunion des créanciers dans cette affaire soit convoquée pardevant N. B. Trist, notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans, le lundi 12me jour de mars 1888, à 11 heures A. M., dans le but d'élire un syndic définitif pour remplir la vacance causée par la mort de Joseph H. Oglesby, et de voter sur toutes autres affaires qui leur seront soumises à la dite réunion.
Nouvelle-Orléans, 3 février 1888.
Signé: W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAMES D. RANKIN, Député-Greffier.
5 fév—5f au 11 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Bernard F. Markey vs ses créanciers—No 23,057—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Bernard F. Markey soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, SAMEDI, le 25ème jour de février 1888, à 11 h. a.m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pour nommer un syndic, et voter sur toutes autres affaires qui pourraient se présenter devant eux et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que E. E. Moïse, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-G
18janv—18—3 25 fév.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—R. Pigeon vs ses Créanciers—No. 23,124—Div. D.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Rudolph Pigeon soit et est, par le présent, acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant John R. Légier, notaire en cette ville, le JEUDI, 16me jour de février 1888, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nlle-Orléans, 25 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
26 janv—26—fév 4 16

VENTES PAR LE CONSTABLE.

E. Thompson, Jr., vs. H. J. Andrus.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 13,749—En vertu d'un writ de feri facias à moi adressé par l'Honorable T. E. Rozier juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à l'enchère publique, aux écuries de W. B. Léonard rue Baronne, entre Gravier et Union, le SAMEDI, 18 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un wagon à quatre roues d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
9 fév—9 14 13,

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, **et ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.**

Nous certifions, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage Trimestriel, —A— L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLÉANS,

MARDI, 13 MARS 1888.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de...	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de...	100,000,......	100,000
1 Lot de...	50,000,......	50,000
1 Lot de...	25,000,......	25,000
2 Lots de..	10,000,......	20,000
5 Lots de..	5,000,......	25,000
25 Lots de..	1,000,......	25,000
100 Lots de..	500,......	50,000
200 Lots de..	300,......	60,000
500 Lots de..	200,......	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit........	$50,000
100 Lots de $300, ...	30,000
100 Lots de $200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100, soit........	$100,000
1,000 Lots de $100, ...	100,000
3,136 Lots se montant à....	$1,055,000

Pour les CLUBS ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, en change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express [à nos frais]. Adresser à

M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureaux: No 33 rue du Camp.

TREIZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie établit comme suit l'état de situation de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1887:

Primes sur les risques d'incendie.	$ 87,714 05	
risques de rivières.	728 45	
risques maritimes..	855 20	
		$89,297 70
A ajouter: primes non acquises pendant 1886............	$22,950 82	
A ajouter: sauvetage et profits et perte..	11,195 76	
		34,146 58
		$123,444 28
A déduire:		
Pertes d'incendie.....	$40,476 72	
Pertes de rivières.....	179 40	
Pertes maritimes.....	461 80	
Commissions..........	4,213 40	
Réassurances..........	8,085 93	
Primes remboursées.	6,448 57	
Dépenses, taxes, loyer, Babcock, etc., moins escompte et intérêt.	17,277 67	
		77,143 49
		$46,300 79
Réservé pour pertes non ajustées.	$3 781 81	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1887..	7,347 07	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour................	14,703 47	
Réservé pour primes non acquises pendant 1887............	20,468 44	
		$46,300 79

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:

Capital et billets d'actions........	$4,161 28
Prêts sur nantissements et sur hypothèque............	148,905 79
Billets à ordre............	4,677 98
Propriétés foncières........	15,000 00
Argent en banque et en main......	74,930 71
Primes en voie de collection........	42,987 93
Meubles de bureau et installations.	4,448 53
	$295,112 22

PASSIF.

Capital............	$150,000 00
Réservé pour pertes non ajustées..	3,781 81
Intérêt et dividendes........	28,910 48
Réservé pour primes non acquises, fonds de réserve et excédant........	112,419 93
	$295,112 22

L'exposé ci-dessus est une copie exacte vraie des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers.

I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 18e jour de janvier 1888.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été décidé de payer l'intérêt et les dividendes suivants sur demande:

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

JACOB ALEXANDER,	JNO. EVERETT,
LEON BERTOLI	C. TAYLOR GAUCHE,
M. H. BIERHORST,	CHAS HEMARD,
PETER BLAISE,	A. H. ISAACSON,
H. ELLERMAN,	I. N. MARKS,
JNO. FITZPATRICK,	A. A. MAGINNIS,
WASH. MARKS,	T. PRUDHOMME,
JACOB SCHOEN,	A. H. SIEWARD,
OTTO THOMAN,	GEO ZETZMANN.

24 janv—Mardi—1m

Trentième Tableau Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurance HOPE —DE LA— NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureau: No 188 rue Gravier.

CONFORMÉMENT à sa Charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1887:

Sur les risques d'incendie........	$540,260 84	
Sur les risques de rivière........	39,003 37	
Sur les risques de mer........	49,744 07	
	$629,008 28	
A ajouter: Primes non acquises en 1886........	100,539 42	$729,547 70
A ajouter: Intérêt et profits et pertes........		30,075 96
		$759,623 66
A déduire:		
Pertes sur les risques d'incendie.	$344 012 01	
Pertes sur les risques de mer.....	28,988 52	
Pertes sur les risques de rivière..	35,932 86	
	$408,933 42	
Taxes........	7,354 74	
Primes remboursées........	107,200 32	
Commissions........	84,463 99	
Réassurances........	27,421 43	
Loyer........	2,100 00	
Bureau des assureurs, corps de sauvetage annonces, salaires et autres dépenses..	45,753 55	$683,227 45
		$76,396 21
A déduire: Dividende semi annuel de 5 0|0 payé en juillet 1887........		12,500 00
		$63,896 21

—ACTIF—

Billets sur hypothèques........	16,650 00
Billets sur nantissement........	55,971 79
Effets pour primes........	18,524 69
Billets à recevoir sur demande........	12,259 16
Actions de la banque de l'Union et autres actions........	4,983 84
Mobilier de bureau, coffre-fort, etc.	3,048 67
Biens fonciers........	22,271 04
Primes en voie de perception........	154 958 07
En caisse........	25,229 55
Total de l'actif........	$313,896 21

—PASSIF—

Capital........	250,000 00
Réserve pour primes non acquises au 31 décembre 1887........	80,896 21
Montant des pertes non payées........	38,103 89
	$369,000 10

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

J. A. CHALARON, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 30 janvier 1888.
ALPHONSE PHILIPS, notaire.
31 jan—30 fours

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN........ Président
J. H. OGLESBY........ Vice-Président
CHAS. E. RICE........ Secrétaire

Directeurs:

Joseph Bowling,	Chas M. Whitney,
Geo. W. Sentell,	J. H. Oglesby,
U. Marinoni,	W. R. Lyman,
J. J. Reiss,	Charles H. Dolsen,
Lucien Delery,	S. C. Coulon,
R. F. W. Bachman,	Charles Newman
Joseph Kohn,	M. Gillis,
James T. Rodd,	Chas. A. Rice
	D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississipi et l'Arkansas.
10juil 87—1an

ARBOREZ VOS DRAPEAUX.

Proclamation de Warwick, Comte Maréchal de l'Empire.

A tous les loyaux sujets de Sa Majesté le Roi du Carnaval, Salut:

Attendu que le Jour de la Fête annuelle de notre Très Gracieux Souverain REX approche, et en l'honneur du grand événement de l'arrivée prochaine de Sa Majesté, tous les sujets sont requis de déployer les étendards royaux à leurs maisons et autres places, à partir du

LUNDI, 16 JANVIER 1888,

en témoignage de leur joie et de l'heureux retour de Sa Majesté, et qu'ils conservent les drapeaux arborés jusqu'après le Mardi-Gras, 14 février 1888.

DIEU SAUVE LE ROI.

WARWICK,
Comte Maréchal de l'Empire.

Officiel:
ESPY, Septième Secrétaire.
Palais du Carnaval, Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1888, et 1016ème année du règne de Sa Majesté.
15 jan—

BASILE BARES, FACTEUR DE PIANOS, 84 Rue Royale, N. O. SEUL AGENT POUR LES Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité.
30 mars—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Abraham Kory vs Mme Catherine ou Katarina Kathman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,035—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 29 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Marais, Douane et Tremé, désigné par le numéro dix de l'ilet vingt six et mesurant au pied américain, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes parallèles.

Acquis par la défenderesse de Louis Imbolt, conformément à un acte passé pardevant Robert J. Ker, notaire, le 5 avril 1875, enregistré au bureau de transfert livre 103 folio 742.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
28jan—28—fév 4.11.18.25.29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Kate P. M. Jourdan vs. Leo Blessing et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,829—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Septième, Harmony, St-Denis et St-Patrick, mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue St-Denis sur une profondeur et face à la rue Harmony de cent cinquante pieds dix pouces et cent cinquante pieds sur l'autre côté, onze pieds six lignes dans le fond.

Le tout conformément à un plan annexé à un acte plus haut mentionné.

Acquis de la succession J. H. Rothband, conformément à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 23 avril 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19jan—19 26 fév 2 9 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louis C. Jacob vs Veuve François Mesnier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,990.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

1° Trois certains terrains avec améliorations s'y trouvant, situés dans le cinquième district de cette ville, carré borné par les rues Newton, Decatur, Vallette et Verret, désignés par les numéros un, deux et trois, sur un plan de A. de Armas, voyer, en date du 5 mai 1871, annexé à l'acte d'acquisition desdits terrains, par la défenderesse de Pierre Dussau, pardevant W. H. Seymour, notaire, le 24 février 1883; lesquels terrains mesurent d'après le dit plan comme suit: Les terrains numéros un et deux chacun vingt six pieds de façade rue Newton, sur cent pieds de profondeur. Le terrain No trois forme l'angle des rues Newton et Vallette et mesure vingt-six pieds deux pouces et cinq lignes de façade rue Newton, sur une profondeur de cent pieds sur la ligne le séparant du lot numéro deux; quatre-vingt pieds sept pouces de façade rue Vallette, et dix-sept pieds sept pouces et quatre lignes de largeur à l'arrière. Propriétés acquises par la défenderesse de Pierre Dussau par acte pardevant W. H. Seymour, notaire, le 24 février 1883.

2° Trois certains terrains avec améliorations s'y trouvant dans les mêmes district et ilet que ceux précédemment mentionnés et désignés par les numéros quatre, cinq et six du dit carré et mesurant comme suit:

Le terrain numéro quatre trente pieds deux pouces et deux lignes de façade rue Vallette sur une profondeur de soixante-neuf pieds sept pouces et quatre lignes du côté du terrain numéro trois et cinquante-sept pieds et quatre lignes de le côté du lot numéro cinq et trente pieds sur la ligne du fond; le terrain numéro cinq mesure trente pieds deux pouces et une ligne de façade rue Vallette, trente pieds sur l'arrière ligne, sur une profondeur de cinquante pieds sept pouces et quatre lignes sur le côté du terrain numéro quatre; et soixante-un pieds dix pouces et cinq lignes du côté du terrain numéro six mesure trente pieds deux pouces et une ligne de façade rue Vallette, trente pieds sur l'arrière ligne, sur une profondeur de soixante-un pieds dix pouces et cinq lignes, du côté du terrain numéro cinq; et cinquante-neuf pieds trois pouces et six lignes du côté du terrain numéro sept. Acquis par la défenderesse de Frank Ferdinand de Fuentes, par acte pardevant W. H. Seymour, notaire, le 10 mai 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 fév—4, 11, 18, 25—mars 3, 6.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un ilet de terre de valeur borné par les rues Felicity Road, Market, Annunciation, Richard et Constance, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme le Planters Cotton Press. Ensemble avec les machines presses et les ustensiles qui y appartiennent, dans l'affaire de

Theo. F. Lewis et Robt K. White vs. Robt. Abbatt et Robt. Abbatt, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,649—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI, 18 février 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, machines, presses et ustensiles qui y appartiennent, connu et désigné comme le Planters Cotton Press, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, dans cette partie qui est ou anciennement appelée Faubourg Annunciation ou Lacourse, désigné comme ilet numéro quarante-quatre sur le plan original du dit Faubourg Annunciation ou Lacourse, dressé par J. Lafon, voyer, en date du 5 mai 1807, et déposé pour référence en l'étude de P. Pedesclaux, alors notaire de la dite ville de la Nouvelle Orléans. Le dit ilet de terre est borné par les rues Felicity Road, Market, Annunciation, Richard et Constance, divisé en quatorze lots numérotés de un à quatorze inclusivement, et mesurant, pris collectivement deux cent quatre-vingt-treize pieds de face à la rue Annunciation, trois cent quatre-vingt-dix pieds de face à la rue Richard, deux cent quatre-vingt huit pieds de face à la rue Constance, soixante-cinq pieds de face à la rue Felicity Road et trois cent vingt-cinq pieds de face à la rue Market.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17janv—17.24.31—7 14 18fév

ANNONCE JUDICIAIRE

Guillaume Mothe vs Toby Washington

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,527—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir;

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro six, dans l'ilet numéro vingt-quatre, borné par les rues Congress, Elysian Fields, Girod et Urquhart; le dit lot mesure trente-un pieds de face à la rue Congress sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds, le tout conformément à un plan dressé par Volquin déposé comme numéro vingt-six dans le livre des plans numéro deux, à l'étude de Joseph Cuvillier, notaire, étant la même propriété que le défendeur a acquis de Albert Bell, conformément à un acte passé par devant Henry E. Ker, notaire, en date du 10 mars 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 jan—17. 24. 31—fév 7. 14, 18.

ANNONCE JUDICIAIRE

J. B. Magnard vs. Antoine Bouand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,553—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dumaine, Royale et Ste. Anne, lequel dit lot mesure soixante et un pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de soixante pieds neuf pouces de face à la dite rue Bourbon, ensemble avec toutes les bâtisses améliorations, droits, voies et privilèges qui appartiennent au dit lot de terre, sans exception.

Acquis par le défendeur de J. B. Sorola, conformément à un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, notaire, le 12 mai 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
25janv—25fév1 8 15 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Robert S. Eddy vs E. C. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 22,844—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement paroisse Jefferson, en cet Etat, formant une partie de l'ilet borné par les rues St-David, Edmond et Green et l'avenue Henry Clay, désigné par le No 56 sur un plan dressé par Nymegger le 24 janvier 1854 et déposé comme plan No 64 dans le livre des plans de A. Chiapella, alors notaire en cette ville. Le dit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre "D" sur un plan annexé à un acte de vente de John Kruttschnidt à Charles H. Shute, passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 20 octobre A. D. 1869, et mesure cent quarante-neuf pieds dix pouces et une ligne de face à la rue Edmund sur une profondeur de cent quarante-sept pieds, entre lignes parallèles, et égales et de face à la rue Greene et forme l'encoignure.

Acquis par le défendeur de Charles D. Stuteville par acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 25 novembre 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 jan | 24 31—fév 7 15 21 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Vente de Syndic.

Le grand et confortable cottage, élevé de terre, résidence avec cinq lots de terre, au coin des rues Constance et Quatrième.

Charles Van Benthuysen, individuellement, ou comme membre de la raison sociale de Benthuysen & Truneberg, ou la Crescent Jelly Manufacturing Company vs. Ses Créanciers.

No 22,718.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur, Bureaux No 5 rue Carondelet.—SAMEDI, 10 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 février 1888, il sera vendu à l'encan:

Cinq lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Washington et Quatrième désignés par les numéros 1 à 5 inclusivement, sur un plan annexé à un acte de vente de J. Seymour à Geo. W. R. Bayley, passé pardevant W. Shannon, ancien notaire, en date du 3 mars 1860, et conformément au dit plan, les dits lots mesurent comme suit: Les lots 1 et 2 mesurent ensemble 69 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 130 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 3 et 4 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot 4 forme l'encoignure des rues Constance et Quatrième. Le lot No 5 touche au lot ci-dessus dans le fond et mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 129 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence cottage élégante et confortable, avec un rez-de-chaussée bien subdivisé, ayant cinq salons à arches, salle à manger, des chambres à coucher bien aérées, chambre à bain, chambres pour domestiques, bibliothèque et autres chambres, etc.

Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit avec billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, intérêt payable annuellement.

Les améliorations seront assurées, et la police transférée au vendeur, ensemble avec les honoraires d'avocat et autres clauses usuelles de garantie; dix pour cent seront requis au moment de la vente. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1888.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 fév—5 11 18 25—mars 3 10

Droit d'occupation du local No 162 rue Commune

Du German American Insurance Co. de la Nouvelle-Orléans.

No 22,630—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet.—Le LUNDI, 13 février 1888, à 11 heures A. M., au No 162 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 1er février 1888, il sera vendu à l'encan:

Le droit d'occuper le rez-de-chaussée du local No 162 rue Commune d'après le bail.
Conditions—Comptant. 2 fev—2 11 13

Vente de Syndic.

Comptes courants.

Gelées, Verrerie, Articles de bois, Gelatine, Réservoirs, Coffre-fort en fer, meubles de bureau, etc.

Chas. Van Benthuysen, individuellement ou en sa qualité d'associé de la maison Van Benthuysen & Guncherg ou la Crescent Jelly Manufacturing Co. vs Leurs Créanciers.

No 22,718.—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—JEUDI, 16 février 1888, à 11 heures du matin, au magasin No 18 rue Conti, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, en date du 3 février 1888, il sera vendu à l'encan divers comptes courants, un lot de gelées, etc., des meubles de bureau, etc.
Conditions—Comptant.
5 fév—5 11 16.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Daniel Haberstick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,033—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par John B. Myers, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 fév—11 15 19

Succession de François Toujan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,219—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Arthur Gastinel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
7 fév—7, 12, 16.

Succession de James Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23 210—Division E—Attendu que Mme C. McGee a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Regan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8 fév—8 12 17

Succession de Jacob Wild.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 23 009—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Annie Wild, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 fév—11,15,19

Succession de Ernest Scheib.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,934—Division C—Attendu que Mme Louisa Braud, veuve de Ernest Scheib, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ernest Scheib, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
7 fév—7 12 16

Succession de Edward Connelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 23 208—Division D—Attendu que Magdalene Long, veuve de Ed Connelly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Connelly, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8 fév—8,12,17

Succession de Auguste François et Claire Paul, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,885—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Félicie François, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre le la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
7fév—7 12 16

Succession de Jane E. Rose, veuve de Rufus Edwards.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 21,801—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Rice, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11fév—13 15 19

Succession de Charles E. Hoffmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,026—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Daniel Gilligan, tuteur administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
4 fév—4 9 12

Succession de Margaret McCarthy, Veuve de Patrick Duddy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 23,069—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Bridget Swarbuck, exécutrice testamentaire dans cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
4fév—4 9 12.

Succession de A. Elmer Bader.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,827—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
5 fév—5 10 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles et effets personnels.

Succession de Milton B. Muncy.

No. 22,729—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur.—Bureau: No. 17 rue Carondelet.—JEUDI, 16 février 1888, à 10:30 A. M., au local rue Delord, entre Magnolia et Clara, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 1er février 1888, il sera vendu à l'encan—

Le Bureau et l'entrepôt sur le terrain à bail rue Delord No 422: Un coffre-fort, un lot de meubles de bureaux et l'intérêt d'une moitié indivise dans la raison sociale entre M. B. & B. J. Muncy.

—ET A MIDI—

Au local No 323 Avenue St. Charles, il sera vendu, les meubles de maison et effets mobiliers de la dite succession. Le tout d'après un inventaire enregistré en cour.
Conditions—Comptant.
4fév—4 11 12 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double de choix,

No. 486 rue Commune entre Miro et Tonti.

Succession de Simon Fitzpatrick.

No 22,548—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 25 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 18 janvier 1888, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci après, à savoir:

Le cottage double No 486 rue Commune ou Avenue Tulane, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Miro et Tonti; le terrain mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Commune, actuellement l'Avenue Tulane, sur une profondeur de 120 pieds et est composé de tout le lot No 24 et une portion du lot No 25 ainsi qu'il est montré sur un plan de Arthur de Armas, ingénieur civil, daté le 12 mai 1870, déposé au bureau de Amédée Ducatel, notaire, le 27 avril 1871; le cottage est retiré de la rue et a 3 chambres et une cuisine, citerne et hangar de chaque côté; la propriété rapporte $23 par mois.

Conditions—Comptant—Un dépôt de 10 pour cent devra être fait à la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Preot, Esq., notaire public.
22 jan—fév 4,11,18,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rue Franklin, entre Terpsichore et Euterpe.

Succession de la Veuve Mary Chittenden.

No 18,535.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 25 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 janvier 1888 il sera vendu à l'encan—

La propriété No 441 rue Sud Franklin, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, White ou Bassin, Euterpe et Terpsichore; le lot est le No 13 et mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 96 pieds 11 pouces et 5 lignes entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste sur un crédit de un et deux ans, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente au frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire.
25janv—2,—4,11,18 25 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double

Sur la rue Cleveland, (anciennement Gasquet.)

Succession de Susannah O'Brien.

No 22,974—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI, 18 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 13 janvier 1888, il sera vendu à l'encan—

Le Cottage double No 139 rue Gasquet ou Cleveland, dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Gasquet ou Cleveland Canal Derbigny et Roman; le lot est le No 28 et mesure 27 pieds de face, sur la dite rue Cleveland, sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles;—il y a quelque 9 chambres dans le double corps de logis, 2 citernes, etc., trottoir neuf devant. A proximité du marché, des églises, des écoles et des chemins de fer, un joli site pour de bons locataires.

Conditions—Comptant. 10 pour cent déposé au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Benjamin Ory, notaire public.
15 jan—28—4 11, 18fev.

La Résidence "Rosellus,"

Broadway, près de l'avenue St-Charles, avec un grand ilet.

Ayant Jardin et Verger.

Succession de Mme Mary Rosellus, femme de P. G. Rouny.

No 18,776—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau—No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 10 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 février 1888, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci après, à savoir:

1° Le "Rosellus" Homestead à Greenville. Tout ce certain ilet de terre composé de tout l'ilet de terre No 62, borné par les rues **Broadway, Chestnut, Felicia et Carrollton**, ayant 20 terrains numérotés de 1 à 20 inclusivement, et mesurant ensemble 300 pieds de face sur les rues Broadway et Chestnut, et 240 pieds de face aux rues Felicia et Carrollton.

Les améliorations comprennent une grande et solide résidence en bois à deux étages avec grandes galeries et corridors spacieux, salons doubles, chambre de réception, salle à manger, bibliothèque, salle à diner, chambres de provisions et lieux d'aisance. 8 chambres à coucher, 2 cabinets de toilette, et dans l'aile du deuxième étage, chambre à bain, quiques six chambres, cuisine et logements pour domestiques; les indépendances comprennent écurie et remise, une pelouse; un jardin un verger avec orangers et autres fruits, raisins, etc. Ceux qui désirent obtenir une jolie et complète demeure suburbaine avec grand terrain, sont invités à visiter cette belle propriété. Des cartes d'entrée peuvent être obtenues des encanteurs.

2° Cinq lots de terre dans le Sixième District, dans l'ilet borné par les rues Broadway, Esther, Chestnut et Wall, désignés comme lots Nos 6 à 10 inclusive, 6, 7, 8 et 9 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Wall sur 120 pieds de profondeur, et le lot No 10 mesure 30 pieds de face sur la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur.

Termes.—Un quart ou plus comptant, et la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans ou moins, à l'option des acquéreurs, en billets des acheteurs, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement, garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les actes de vente renfermant les clauses de garanties usuelles, assurance et transfert de police, etc.; les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1888 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Eusèbe Bouny, Esq., notaire public.
5 fév—5, 18, 25—3, 10 mars

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence désirable à 2 étages

dans le Sixième District, aussi 4 terrains touchant à la propriété ci-dessous.

Succession de Patrick Donnelly.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 22,650.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 25 février 1888, à midi, à la Bourse des encanteurs Nos. 72 et 74, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la dite Cour, en date du 30 décembre 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 272, borné par les rues Foucher, Aline, Chesnut et Camp désigné par le No 10 et mesurant 31 pieds de face à la rue Foucher sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois en usage comme écurie.

2° Un autre lot de terre dans le même ilet désigné par le No. 11 et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Chesnut sur une profondeur de 125 pieds et de face à la rue Foucher sur ces deux rues forme l'encoignure entre lignes parallèles.

3° Un autre lot de terre dans le même ilet, désigné par le No 12, touchant au No 11, et mesurant 31 pieds 3 pouces sur la rue Chesnut sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même ilet, désignés par les Nos 13 et 14 et mesurant chacun 31 pieds 3 pouces de face à la rue Chesnut, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison en bois solidement bâtie, à deux étages et double corps de logis, couverte en ardoises, ayant huit chambres de chaque côté, cuve, lieux d'aisance, etc., etc. Maison retirée de la rue et une cour sur la façade, enjolivée par des arbres et plantes étant à proximité de plusieurs lignes de cars, marché, école, église, etc.

Conditions comptant.

Acte de vente pardevant Alphonse Phillips, notaire, au frais de l'acquéreur.

L'acquéreur assumera en sus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1888.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
25 jan—25,28—fév 4.11,18,25

PAR D. E. MORPHY.

Vin Rouge de Bordeaux qualité supérieure en lots à la convenance des acheteurs.

PAR D. E. MORPHY, encanteur, il sera vendu, MERCREDI, 15 février 1888, à midi, en l'entrepôt des Etats-Unis, No 4 classe, 3, coin North Peters et Conti, 54 barriques de vin de qualité supérieure reçu de S. S. Bordeaux et de la barque Lea.
Conditions—Comptant
12 fév—4f

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le cottage double pour résidence, Nos 481 et 483 rue Sud Remparts entre Euterpe et Terpsichore.

Le cottage à double corps de logis, Nos 374 et 376 rue Sud Franklin entre Erato et Thalie.

Mme Barbara Glaser, veuve Adolph Nikoll vs ses créanciers—No 20,367.

Par ordre de la Cour. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—Le SAMEDI, 18 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 9 janvier 1888, Dossier No 20,367, dans l'affaire de Mme Barbara Glaser, veuve de Adolph Nikoll vs ses créanciers, il sera vendu à l'encan—

PREMIER DISTRICT.

Cottage double rue des Remparts.

1° Un lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet numéro deux cent quatre-vingt deux, borné par les rues des Remparts, Dryades, Euterpe et Terpsichore, désigné par une partie du numéro quinze, sur un plan de J. H. Pillé, voyer en date du 20 juillet 1840, déposé dans le bureau de A. Mazureau, notaire, et mesurant (mesure américaine) trente-deux pieds de face à la rue des Remparts sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur et borné au fond par le reste du lot numéro quinze. Les améliorations comprennent **un cottage double en bois recouvert en ardoises**, ayant quelques 6 ou 8 chambres, citernes, hangars, etc.

Cottage double rue Franklin.

2° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de cette ville, dans l'ilet numéro trois cent vingt trois, borné par les rues Franklin, Liberté, Erato et Thalie, désigné par le numéro sept, sur un plan de J. H. Pillé, Cay, notaire, le 20 mars 1841, et mesurant (mesure américaine) trente deux pieds de face à la rue Franklin, sur cent vingt cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent **un cottage à double corps de logis recouvert en ardoises** avec 6 chambres, corridor, gaz, citernes, etc., etc.

Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0\|0 payé comptant sur les lieux; les acquéreurs assumant en outre de leurs enchères, les taxes dues et exigibles en 1888.

Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
14 jan—14 22 29—fév 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Site de Valeur pour Bâtir,

Rue Magazine, près du Marché de la rue Neuvième.

Succession de Otto Frederick Theisman.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—JEUDI, 23 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A" daté le 9 janvier 1888, Dossier No 22,273 pour le compte de la succession de Otto Frederick Theisman, décédé, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre ainsi que bâtisse dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine Camp, Septième et Huitième désigné comme lot "B" mesure 26 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 109 pieds 3 pouces, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance à 1 et 2 ans en paiements égaux, avec 6 pour cent d'intérêt, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie, insurable. L'acquéreur assumera toutes les taxes pour l'année courante de 1888, au dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Andrew Hero, jr., notaire aux frais des acquéreurs.
22 jan—22 31—fév 15 25 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Billets à recevoir. Billets dûs, etc.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 15 février 1888, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St Charles, en vertu de, et conformément à (2) deux ordres de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", en date le 14 février 1887, et en date le 18 février 1887, Dossier de la Cour No 19,565, pour compte de la succession de Alfred Shaw, décédé, il sera vendu à l'encan

Un lot de compte, billets, comptes dûs, etc., d'après un inventaire enregistré, et une liste entre les mains des encanteurs.
Conditions—Comptant avant le transfert.
5 fév—5 11 15

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme A. M. Hennen

No 22,859—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Propriété de Commerce de Valeur sur la rue Royale, entre Douane et Bienville.

Banc dans la First Presbyterian Church et Terres dans la paroisse Tangipahoa, Lne.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—G. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—LUNDI, 12 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos. 72 et 74 rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, entre la rue Gravier et le Commercial alley, il sera vendu à l'enchère publique, conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 7 février 1888 et rendu dans la succession ci-dessus nommée, la propriété suivante, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 35 borné par les rues Royale, Bienville, Douane et Passage de la Bourse, le dit lot est désigné par le No 2 sur un plan du dit lot et mesure 30 pieds de façade sur la rue Royale, sur une profondeur de 118 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent; une bâtisse spacieuse en briques, à trois étages, portant le No 32 de la rue Royale, avec le bail et les billets pour loyer qui seront dûs après le jour de la vente.

2° **Le banc** No 135 dans la Première Eglise Presbytérienne, située sur le Place Lafayette, avec tous les droits et sujet à tous les devoirs des détenteurs de bancs dans la dite église d'après sa charte.

3. **La section de terre** sur laquelle Alfred Hennen décéda, résidait anciennement étant la droite du Moses Moore head right contenant six cent quarante deux et 32 100 acres, plus ou moins, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, laquelle terre est traversée par le Chapeau Pela creek désignée comme section 18 sur la carte du township 5, sud du range 9, à l'est de la base du Méridian Land District. A l'est de l'île de la Nouvelle-Orléans, à l'ouest de la Rivière aux Perles, excepté quatre acres autour du cimetière sous une forme carrée.

4. La moitié de l'ouest du quart du sud ouest, et la moitié de l'ouest du quart du sud-ouest, et le quart du nord-est du quart du sud-ouest de la section 17, township 5 sud, du range 9 est, et dans la même district et section 18 ci-dessus décrite à l'est, contenant deux cent et 9 100 d acres, plus ou moins.

5. La moitié est du quart nord est et le quart sud est du quart sud-est de la section 13, township 5 sud, range 8 est, contenant cent trente six 62|100 acres, plus ou moins, et touchant du côté ouest à la section 18 premièrement décrite.

6. Le quart sud-ouest du quart sud-est, et le quart sud ouest de la section 7 sud, du range 9 est; la dite portion du quart sud-ouest de la section 7, contenant cent trois 19|100 acres plus ou moins, faisant en tout, par la réunion des deux morceaux de terre, cent quarante-quatre et 37|100 acres plus ou moins, et touchant du côté nord à la section 18 premièrement décrite.

7. Le morceau de terre nord de celui ci-dessus que traverse le Chapeau Pela, connu comme la concession faite par les Etats-Unis à William Cooper, marqué No 37 sur la carte du township 5 sud, du range 8 est, de la base du méridien contenant six cent seize 40|100 acres plus ou moins.

8. Le quart sud-est du quart nord-est de la section 2, township 5 sud, du range 8 est, contenant trente-cinq et 19|100 d'acres, et une portion de terre triangulaire située entre la dernière portion et section 37 ci-dessus décrite, et touchant la section 37, contenant treize et 27|100 d'acres plus ou moins, réunissant en tout quarante-sept et 46|100 d'acres plus ou moins, aussi les meubles décrits dans l'inventaire pris par John W. Addison, notaire.

Termes et Conditions—Comptant, les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1888 en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs.
9 fév—9 11 18 25—mars 3 10 12

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison Cottage d'une Location Rémunératrice.

Dans le Premier District, coin des rues Galvez et Palmyre, et la Propriété contigüe rue Galvez.

A l'Encan, à des Conditions faciles.

Succession de Mme. Elizabeth Plick, veuve de Louis Boette.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E—No 21,253.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 17 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, daté du 6 février 1888, je vendrai la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Miro, Galvez, Gasquet et Palmyre, désigné par le No 18 et mesure 27 pieds de face à la rue Galvez sur 118 pieds 1 pouce de profondeur et face à la rue Palmyre, et forme l'encoignure.

2° Un autre terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même ilet, désigné par le No 19, ayant 27 pieds de façade rue Galvez sur 118 pieds 1 pouce de profondeur.

Conditions—Une moitié comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et privilège et lien du vendeur sur la propriété vendue. Les billets avec intérêt à raison de 8 pour cent par an. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garanties, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour renforcer la collection et les améliorations devront être assurées et la police transférée. L'acquéreur payera, en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1888; un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Alphonse Phillips, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 fév—11 18 25 mars 3 10 17

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 22,991—Division E.—B. J. West's Son & Co. et Anna Y. West et William Y. West, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, vs leurs créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession de propriété des pétitionnaires B. J. West's Son & Co. et William Y. West et Mme Anna Y. West, individuellement, soit et est par le présent accepté par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée de leurs créanciers soit tenue pardevant Théo. Guyol, Esq., notaire en cette paroisse, le mercredi, 15 février 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des pétitionnaires, de nommer un syndic et voter sur toutes autres questions qui pourraient leur être portées devant eux; et que, dans l'intervalle, toutes les procédures contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues; et que Martin Voorhies, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1888.
[Signé] ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
W. J. McDONNELL, Député Greffier.
11 jan—3f au 15 fév

PAR JAS P. GUINAULT

Résidence à étage rue Tremé, No 168, près du Marché Tremé.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 18 février 1888, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles—

Un lot de terre situé dans le second district, ilet borné par les rues Tremé, St. Claude, Dumaine et Ste. Anne, mesurant 26 pieds deux pouces de face à la rue Tremé sur une profondeur de 103 pieds 2 pouces 4 lignes.

Ensemble, une résidence à étage ayant galeries sur la façade, haut et bas, salon et salle à manger et pas perdu. Au premier, plusieurs chambres à coucher, attenant à la maison; autre bâtisse à étage contenant cuisine et plusieurs chambres à coucher, citerne, lieux d'aisance, cour carrelée, etc., etc.

Voir le plan qui est exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant; balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque de 8 pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1888. Un dépôt de 10 pour cent, comptant, sera exigé de l'acquéreur sur le prix de l'adjudication.
11fév—

Belles Vaches laitières.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 16 février 1888, il sera vendu, à 11 heures du matin, au Bayou St-Jean, à l'écurie de la veuve John Puissegur:

30 belles vaches laitières créoles, toutes avec de jeunes veaux et habituées à l'écurie.

Conditions, jusqu'à $50, comptant et au-dessus de $50 six mois de crédit, en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
11 fev—

MEUBLES.

Succession de Pierre Peurch et d'Emma Florane, son épouse, No 22,816.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse MARDI, 21 février 1888, il sera vendu à midi, à la dernière résidence du défunt, rue de la Levée, entre Tricou et Jumonville, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 6 février 1888.

Un lot de meubles meublant.
Conditions—Comptant.
10 fév—10.16.21

Propriété de valeur sur la Levée, entre les rues Deléry et Tricou, et faisant face au fleuve.

Grande étendue de terres derrière les Abattoirs à l'usage d'une savane.

Aussi une Résidence face à la rue Dauphine.

Successions de Pierre Peurch et d'Emma Florane, son épouse.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C No 22,816.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 10 mars 1888, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 6 février 1888, les propriétés suivantes—

1° Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée, Tricou, Déléry et Jumonville, mesurant 90 pieds 2 pouces de face à la Levée, sur 179 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Tricou, 180 pieds 4 lignes sur la ligne opposée et 89 pieds de largeur sur la ligne du fond. Ensemble une bâtisse basse ayant 4 chambres galerie derrière cabinet, 2 citernes et un grand four à boulanger.

2° Treize lots de terre situés dans le même district, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Reynes, Forstall et Bourgogne. Lesquels lots sont désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, mesurant ensemble 140 pieds 5 pouces de face à la rue Dauphine 140 pieds 5 pouces de face à la rue Bourgogne, sur 319 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur face à la rue Reynes, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent. Les bâtisses et améliorations comprennent une bâtisse en bois couverte en ardoises ayant onze pièces, deux cuisines lieux d'aisance, écurie et une grande cour, les chambres etc., jardin sur la façade et autres arbres fruitiers.

3° Un lot de terre situé dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Royale, Dauphine, Egania et Lizardi.

Lequel lot de terre formant l'encoignure des rues Royale et Lizardi mesure 32 pieds de face à la rue Lizardi sur 90 pieds de profondeur et faisant face à la rue Royale.

Ensemble une bâtisse en bois contenant 4 pièces, cuisine double, citerne, lieux d'aisance, etc.

4° Deux lots de terre vacants dans le même district et le même ilet ci-dessus décrit désignés par les Nos 7 et 8, mesurant le lot No 7 47 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Royale, 47 pieds 3 pouces 7 lignes de large sur la ligne du fond et 159 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur.

Le lot No 8, 47 pieds 3 pouces 1 ligne de face à la rue Dauphine sur 159 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur.

5° Une grande étendue de terre à l'usage d'une savane, située dans la paroisse St-Bernard, derrière les Abattoirs se composant de 47 ilets faisant face à la rue St-Claude et s'étendant en profondeur jusqu'à la rue Solon et bornés de chaque côté par les rues Angela Mehle.

Pour plus de détails et dimensions de référer aux plans faits par Ch. G. de l'Ile en date du 7 février 1888 qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant P. L. Fourchy, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1888.
11 fév—11 18 25—mars 3 10

Résidence en briques, rue du Canal No 198, entre les rues Dryades et Remparts.

Deux terrains formant l'encoignure des rues Johnson et Canal.

Un grand terrain de prix sur la rue Baronne, entre les rues Julia et Girod.

Succession du Dr. Armand Mercier—No 23,204—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 3 mars 1888, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs rue St. Charles, Nos. 72 et 74 en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 janvier 1888, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir:

1° Un lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Canal, Common, Dryades et Remparts; lequel lot de terre mesure 28 pieds 10 pouces de face à la rue du Canal sur 127 pieds 10 pouces de profondeur. Ensemble, une résidence en briques à étage avec galerie devant, ayant corridors d'entrée, salons doubles et salle à manger, et ayant treize chambres, cour carrelée, hydrant, porte cochère, etc., etc.

2° Deux lots de terre situés dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Canal, Johnson et Galvez, désignés par les Nos 6 et 7.

Le lot No 6, mesure 26 pieds 3 pouces de face à la rue du Canal, sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles et faisant face à la rue Johnson.

Le lot No 7 mesure 26 pieds 4 lignes de face à la rue du Canal, sur 109 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° Un terrain vacant de prix, situé dans le même district, dans l'ilet renfermé par les rues Baronne, Dryades, Girod et Julia, mesurant 31 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Baronne, sur 96 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur. Lequel lot de terre étant à une distance de 25 pieds 6 pouces 4 lignes de l'encoignure Girod.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Condition.—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance à 1, 2 et 3 ans ou moins à l'option des acheteurs, en billets portant intérêt de 8 pour cent garantis par hypothèque et portant sept pour cent, d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement **avec toutes les clauses pénales d'usage.**

Actes de vente pardevant Alphonse Philips, notaire, aux frais des acquéreurs y compris les taxes dues en 1888.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de l'adjudication sera exigé des acquéreurs.
31 janv—31—fév. 4. 11, 18, 25—mars 3.

Groceries et Meubles.

Succession de Madame Veuve Louis Heric.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI, 13 février 1888, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Ste Anne et Derbigny, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 janvier 1888 le fonds d'un magasin de groceries d'après inventaire enregistré en cour.

Aussi—Un lot de meubles de maison.
Conditions—Comptant.
31 janv—31—fév 12

Propriété No 31 rue Dauphine, près de la rue du Canal, entre les rues Douane et Bienville.

Maison rue St Pierre No 406.

Succession de Mme veuve Louis Heric.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,879.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 3 mars 1888, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 janvier 1888, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Bienville et Douane, mesurant 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur. Ensemble une maison de plusieurs chambres, hangars, hydrant, lieux d'aisance, etc.

2° Un autre lot de terre situé dans le même district, dans l'ilet renfermé par les rues St-Pierre, Miro, Tonti et la Promenade Carondelet, mesurant 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Pierre sur 100 pieds de profondeur vers la rue Miro, 166 pieds 4 pouces 2 lignes sur la ligne vers la rue Tonti et 78 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne du fond.

Ensemble une maison basse, couverte en ardoises, ayant galerie devant et sur le côté, six chambres, chambre à bain, lieux d'aisance, etc., etc.

Dans la cour, deux citernes, hangar, poulailler, jardin avec arbres fruitiers et fleurs, cour carrelée, etc., etc.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse quelques jours avant la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant H. Forcelle notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes d'Etat et de ville payables en 1888.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de vente sera exigé des acheteurs.
31 jan—4 11 18 25 fév—3 mars.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Mme Catherine Potthoff vs. ses créanciers—No 22,975—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Mme Catherine Potthoff soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire en cette ville, commençant le 14 février 1888, à 11 heures a. m., pour voter sur son application pour un répit de un, deux et trois ans, pour payer ses dettes en versements égaux et sans intérêt; que H. H. Bryan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite Mme Potthoff, et que dans l'intervalle et jusqu'à de nouveaux ordres de cette cour, que toutes procédures contre la personne et les biens de la dite Mme Potthoff soient suspendues.
Nlle-Orléans, 7 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
10 janv—3f au 14 fév

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Dans l'affaire des mineurs Ducongé.

No. 23,044.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 10 mars 1888, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place**, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 janvier 1888, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une portion de terre la partie du fond de la propriété désignée par le numéro municipal 137 rue Douane, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Dumaine, Dauphine et Bienville et mesurant, au pied américain, sur la ligne de la rue Douane et à une distance de 95 pieds 6 pouces de la dite rue, 32 pieds 3 pouces 7 lignes de largeur et une profondeur de 64 pieds 4 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles, jusqu'à la ligne du fond du lot original, de laquelle la dite portion de terre a été formée et conformément à un croquis de J. Braun, voyer, annexé à un acte passé pardevant C. G. Andry, notaire, en date du 26 janvier 1888.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Chas. G. Andry, aux frais de l'acquéreur.
4fév—4 11 18 25—3 10 mars.

Meubles de Bureau.

Coffre-fort à combinaison en fer de Marvin & Cie.

Coffre-fort en fer, installations à gaz, etc.

Dans l'affaire de la liquidation de la maison de commerce Lafitte & Dufilho.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 18,266.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: 46 rue Royale—LUNDI, 13 février 1888, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au No 56, entre les rues Chartres et Decatur, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 31 janvier 1888, pour le compte de la susdite affaire:

Un assortiment de meubles de bureau consistant de bureaux petits et grands (sitting and standing desks), chaises, presses à lettres, bibliothèques, installations à gaz, tables de bureaux, régulateurs, divans, etc., etc.

—Aussi—

Un coffre-fort à combinaison en fer de Marvin & Cie. une jolie installation de bureau en bois de chêne (office partition) avec une belle vitre de fantaisie.

Conditions—Comptant.
1er fév—1,4 10 à la vente

Propriété améliorée dans le Premier District.

Coin des rues Gravier et Galvez.

Succession de Lawrence Kenney.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 20,877.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 25 février 1888, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique à la **Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place**, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 19 janvier 1888 pour le compte de la dite succession la propriété décrite ci-après à savoir

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues **Gravier, Galvez, Perdido et Johnson**, désigné par le No 7 sur un plan dressé par L. Renzemein, le 6 mars 1867, déposé au bureau de Wm J. Castell, notaire public, et de dite vente. Le dit lot de terre formant le coin des rues **Gravier et Galvez**, et mesurant d'après le dit plan 30 pieds de face à la rue **Galvez** sur 100 pieds de profondeur et de face à la rue **Gravier** pour 100 pieds entre lignes parallèles. Etant la même propriété achetée par Alexander Brash d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire public le 17 avril 1871.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à un ou deux ans, à l'option de l'acquéreur, garantie par hypothèque et privilège et lien du vendeur, ensemble avec toutes les clauses pénales et de garantie usitées et dépenses, etc. La partie à crédit du prix portera intérêt à 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année courante 1888.

Acte de vente pardevant Edward Blanchard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 janv—21 28—fév 4 11 18 25

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence cottage dans le Sixième District.

Succession de Emelia Arceneaux, veuve de Joseph Arceneaux.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,863.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet, SAMEDI, 10 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 31 janvier, 1888, Dossier No 22,863 pour le compte de la susdite succession il sera vendu à l'encan—

Un terrain de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Tchoupitoulas, Dena et l'avenue Napoléon, et mesurant 25 pieds de face à la rue Jersey, sur une profondeur de 100 pieds et conformément à un plan fait par S. A. Hoffman, voyer, en date du — février, 1888.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant E. Commagere, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues en 1888. 5 fév—5,12 19, 26—mars 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Quincaillerie! Quincaillerie! Quincaillerie!

Succession de J. S. Aitkens et Mme Catherine Aitkens, sa femme.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Dossiers Nos. 5417 et 21,375.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—LUNDI, 13 février 1888, à 10 1/2 a. m., au local Nos 240 et 242 rue Tchoupitoulas, près de l'encoignure Delord.

La vente continuera de jour en jour à la même heure, jusqu'à ce que tout soit vendu, le stock, en vertu et conformément à deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de J. S. Aitkens, signés par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", daté le 12 décembre 1887, dossier No 21,375 et un autre dans l'affaire de la succession de Mme Catherine Aitkens, femme de J. S. Aitkens, signé par l'Hon. F. A. Monroe, juge de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", daté le 31 janvier 1888, dossier No 5,417, pour compte des successions de J. S. Aitkens et de Catherine Aitkens, sa femme, il sera vendu à l'encan—

Tout le contenu de la dite quincaillerie, comprenant un assortiment général de toutes sortes d'outils de quincaille et tous autres étagères, vitrines de bureaux et autres effets mobiliers trop nombreux à énumérer d'après un inventaire enregistré au bureau du greffier de l'honorable cour et dans les mains des encanteurs. Les marchandises seront vendues en lots à la convenance des acheteurs.

Conditions—Comptant avant livraison.
29 jan—29 à date

PAR VINCENT & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur rue Félicité.

Théo. Lilienthal vs ses créanciers.

No 20 834 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR VINCENT & CO., ALEX LEVY, encanteur—SAMEDI, 10 mars, 1888, à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 31 octobre, 1887, et d'un ordre amendé daté du 30 janvier, 1888, de la même Cour, dans l'affaire de la susdite insolvabilité, la propriété décrite, savoir—

Un certain terrain et les améliorations qui s'y trouvent ainsi que tout ce qui y appartient, situé dans le plus beau district de cette ville, désigné par le numéro quinze, dans le carré borné par les rues Félicité, Camp, Chestnut et Ste-Marie sur un plan dressé par Hugh Grant, voyer le 13 mars 1849, et déposé au bureau de J. P. Gilly, alors notaire en cette ville. Le dit terrain mesure 27 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue Félicité sur une profondeur de 137 pieds 11 pouces sur la ligne du terrain No. 14, et 132 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne du No 16 et 27 pieds 2 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond sur une allée de 10 pieds de largeur, ensemble avec les autres lots du dit ilet et face à la rue Félicité.

Conditions comme suit, à savoir:

Un quart ou plus comptant et le reste en un crédit d'un, deux et trois ans ou moins au gré des acquéreurs et les paiements à crédit faits par des billets d'acquéreurs portant intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de leur date jusqu'au paiement final, garantis par privilège et lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue. L'acte ou les actes de vente contiendront les clauses usuelles de garantie relativement aux honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de police d'assurance, etc.

Actes de vente pardevant G. W. Christy, notaire, aux frais des acquéreurs.

L'acquéreur doit assumer et payer les taxes de 1888.

Un dépôt de dix pour cent comptant sera requis après l'adjudication pour lier la vente.
8 fév—8 15 22 29—mars 10

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriétés sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes:

Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dûs sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes, et ne s'étant pas conformés aux conditions de la vente et la même propriété ayant été vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les dits paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes, etc., et de rachat de la propriété expirera et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.

JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet.
CHAS. CAVANAC,
Percepteur de taxes d'Etat, District inférieur, No 203 rue Canal.